

SCANI

Association loi 1901

16 bis rue Pasteur, 89400 Migennes

Procès verbal de prise de décision de l'assemblée générale permanente

Suite à un appel à discussion lancé, conformément aux statuts, par Pascal Hérard le 8 mars 2016 à 9h52, terminé le 12 mars 2016 à 12h22, la question suivante a été posée à l'assemblée générale permanente :

Résolution n°1 : La candidature de Gwenaël Adine au conseil d'administration est-elle acceptée ?

40 adhérents étaient inscrits à l'ouverture du vote. Le taux de participation à l'issue du vote (le 19 mars 2016 minuit), était de 70 % (28 voix exprimées).

La résolution est adoptée par 27 voix contre une.

Il est à noter que, durant la période de vote, le nombre d'adhérents est passé de 40 à 63 du fait de l'arrivée progressive des adhérents de Pclight.

Le taux de participation tenant compte des nouveaux arrivants s'établit à 44.4 %.

Un débat et un vote seront organisés sous peu pour déterminer si les adhérents arrivant pendant une période de vote doivent y être associés ou pas afin de clarifier cette situation qui n'avait pas été anticipée lors de l'écriture des statuts.

Fait à Joigny le 19 mars 2016.